

Vénéjan



Bulletin municipal

N°5 | Décembre 2023 | www.venejan.fr

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL N°5 ■ DÉCEMBRE 2023

Économie et Solidarités — 3

Urbanisme - Patrimoine — 5

Prévention des risques — 6

Festivités — 7

École Les Colibris — 7

Agenda prévisionnel — 8

Recensement de la population 2024



CONTACT

La mairie vous accueille lundi, mardi et jeudi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94
Mail : mairie@venejan.fr
Site internet : www.venejan.fr
Courrier : Mairie de Vénéjan
95, Grand' Rue - 30200 VÉNEJAN

Édito du Maire



Cette année écoulée a été intense, de nombreux mariages ont été célébrés, des rencontres avec vous sur différents sujets (PLU, réunion d'information, réunions de quartiers, événements culturels...) ont eu lieu.

2023 a vu l'achèvement de la nouvelle boulangerie

après deux années d'études et de travaux, avec à la tête Delphine et David, nous leur souhaitons une belle réussite et que ce service vous donne satisfaction. De ce fait, le marché hebdomadaire du samedi matin a pu retrouver sa place.

2023 a permis d'avancer sur la révision du Plan Local d'Urbanisme avec des réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA), les services de l'État ont pu nous guider pour le respect des nouvelles lois et obligations à prendre en compte dans ce nouveau document. Nous avons eu aussi une première réunion publique qui a permis de vous expliquer les obligations qui nous incombent et un premier zonage, nous attendons le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) courant 2024 pour enfin pouvoir poursuivre la procédure de révision.

2024 verra le début des changements à l'ancienne auberge Lou Caléou avec au rez-de-chaussée toujours une activité de bouche et restauration avec l'entreprise Toqu'& traiteur, au premier étage un pôle de santé et au dernier des logements.

2024 c'est aussi l'année de la redevance incitative, dès le 2 janvier les nouvelles règles de ramassage des ordures ménagères seront appliquées.

Tous ces sujets feront l'actualité de la prochaine année et j'aurai le plaisir de vous les commenter lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à l'espace Maurice Fost. En attendant ce prochain rendez-vous, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard ESTELLE

Tirage : 630 exemplaires.

Fini d'imprimer : décembre 2023

Crédits photos : Mairie de Vénéjan.

Création graphique & Réalisation

Reproconcept® à Pont-Saint-Esprit.



Économie et Solidarités

FINANCES



Afin d'obtenir les subventions, il faut que l'opération soit soldée et que toutes les factures soient payées. La perception valide l'état des dépenses qui sera envoyé aux différents financeurs afin d'encaisser notre dû.

Nous avons soldé les dépenses de l'Espace Maurice Fost en 2020 et perçu le solde **69 937,94 €** le 27 octobre de cette année-là.

Il arrive parfois que les subventions perçues soient d'un montant différent de celui notifié par les financeurs et ce pour différentes causes. Ce fut le cas pour l'Espace Maurice Fost où nous avons encaissé **812 575,28 €** au lieu de **832 470 €** car le Département fut soldé trop tôt. Ou bien pour le centre bourg où nous avons clôturé l'opération, inachevée, de la tranche 1 en 2020, pour la Grand'rue, donc moins de dépenses par conséquent moins de subventions. Nous avons perçu un total de **73 997,25 €** au lieu de 95 986,25 € pour le Département et **56 922,41 €** au lieu de 78 238,31 € pour l'État dans le cadre de la DETR 2018.

Nous avons clôturé également la DETR 2015 qui concernait le cheminement piétonnier de la tranche 1 du CD148 (route de Bagnols du bas de la Grand-rue à la cave) ; la montée du Plateau et les trottoirs sud route de la gare. Les enfouissements successifs des réseaux ont empêché de mettre en œuvre les travaux des trottoirs de la route de la gare. Nous avons clôturé cette DETR et reçu un total de **25 505,29 €** au lieu de 29 900 €.

Nous frappons aux portes de :

- **l'État, du Département, de la Région** qui sont régulièrement sollicités pour des aides. Soulignons aussi la DRAC (Bâtiments de France) qui a apporté son soutien pour la boulangerie.

• **l'Agglomération du Gard Rhodanien** **Sur des petits projets avec les fonds de concours**

Total des fonds de concours de l'agglomération, encaissés depuis 2020, qui représentent 10 €/habitant selon la population INSEE de deux ans auparavant : 57 680 €.

- Nous avons encaissé les soldes de 2017 **6 265 €** et de 2018 **6 240 €** en 2020 et celui de 2019 en 2021 **12 680 €**

- En 2020 : **12 870 €**

- En 2021 : **13 070 €** (boulangerie)

- En 2022 : **13 120 €**

- En 2023 : l'acompte de **6 505 €**

Sur des projets plus importants avec le fonds mobilité pour les déplacements doux

• **Du Syndicat Mixte Territoire d'Énergie Gard (SMEG)**

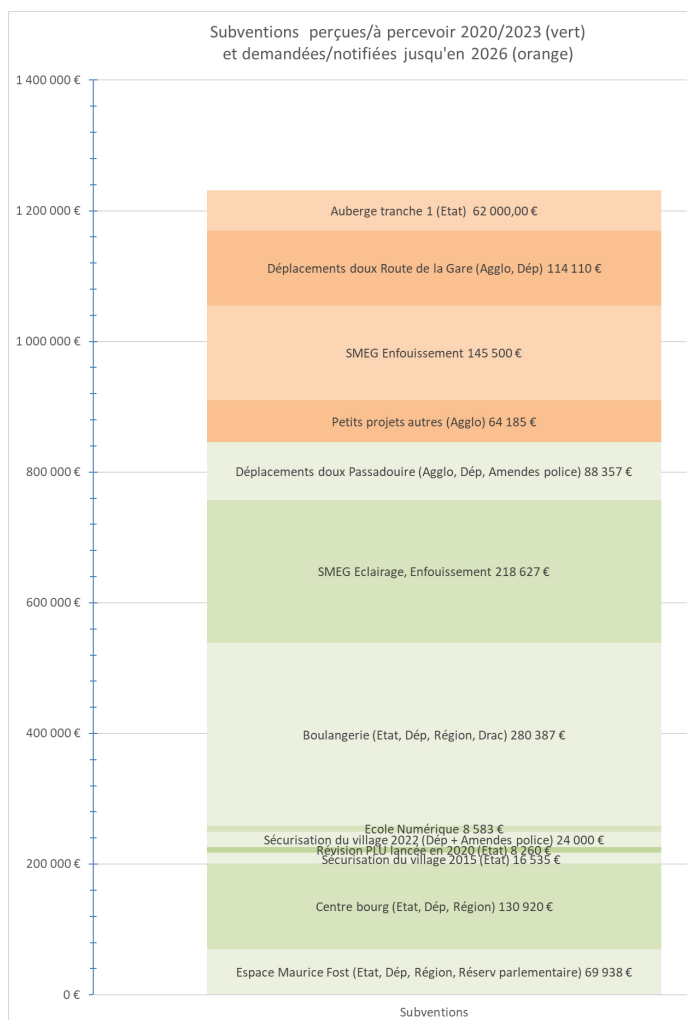
Nous remplaçons les lampes de l'éclairage public par des lampes à LED pour des économies d'électricité (travaux subventionnés à 70 %).

Le SMEG aura financé pas moins de 364 127 € sur 541 499 € de travaux d'éclairage et d'enfouissement des lignes électriques et télécom.

Promesse des financeurs

Facture finale

Subventions réellement encaissées



Notre démarche de recherche de subvention se poursuit pour les projets à venir, la réfection des étages de l'auberge, des ateliers municipaux, des ruines du vieux village, la défendabilité de la commune contre les risques incendie...

Pour donner suite aux travaux de branchements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable, nous avons rencontré l'Unité Territoriale (Département) afin de programmer en co-maîtrise la réfection de la voirie et des trottoirs route de la gare.





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Cette année, nous avons prévu une après-midi plus récréative pour la semaine bleue qui s'est déroulée le 3 octobre. Nous avons demandé à Patrick Ottaviano, notre ténor local de venir chanter pour nos aînés. Nous avons pu apprécier en première partie des chansons napolitaines et siciliennes et en deuxième partie des chansons de variété française des années 50, 60, 70 qui ont été reprises en chœur. Pour finir l'après-midi nos aînés ont savouré les mignardises confectionnées par notre nouveau boulanger dont l'enseigne est Tradition et gourmandises. Un grand merci à Patrick d'avoir accepté notre proposition pour nos aînés.

- L'opération brioche de l'UNAPEI 30 s'est déroulée du 9 au 15 octobre derniers. Merci aux bénévoles du CCAS pour la vente et aux généreux donateurs, nous avons pu remettre la somme de 1 471 € à l'association.

- Le samedi 2 décembre les personnes âgées de plus de 70 ans du village ont pu savourer le repas de Noël offert par le CCAS confectionné par notre traiteur Jérôme Gonthier (Toqu' & traiteur) et animé par les musiciens Vénéjanais Doran et Marco. Les personnes n'ayant pu se déplacer pour le repas se voient offrir un colis de Noël lors d'une visite à domicile d'un membre du CCAS, des douceurs préparées par la boulangerie Tradition et gourmandises.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

La cérémonie de ce 11 novembre n'était pas comme les autres. Nous avons célébré les 100 ans de notre monument aux morts.

De nombreux Vénéjanais et notamment des enfants de l'école "les Colibris" ont défilé et assisté à la cérémonie. À cette occasion, Madame Monique Novaretti, conseillère régionale, et Monsieur Vivien France, gendarme, nous ont fait l'honneur de leur présence. Monique Novaretti a pris la parole suivie de Gérard Estelle qui a lu le message officiel du ministre des Armées et de la Secrétaire d'État chargée des anciens combattants et de la mémoire auprès du ministre des Armées.

Après l'appel aux morts et la minute de silence le maire a cité les noms des soldats Vénéjanais morts pour la France pendant la Grande Guerre.

Les enfants de l'école "Les Colibris" ont chanté la Marseillaise, accompagnés par Jonathan Tacchinelli à la guitare et Dixye au chant.

Madame Anduze, bénévole de l'association Racines a expliqué la création du monument et Béatrice Loison a décrit les sculptures de la frise et parlé de l'importance de la mémoire.

Le verre de l'amitié à la salle Gallissian de l'Espace Maurice Fost a clôturé ce moment de mémoire.

"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir."

Maréchal Ferdinand Foch

Nous tenons à remercier tous les participants, les porteurs drapeaux, les officiels, les enfants de l'école, les musiciens et les agents qui entretiennent les lieux..

Urbanisme - Patrimoine

URBANISME



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU se poursuit, hélas comme nous le disions dans le précédent bulletin, l'État n'a pas encore rendu ses conclusions sur les risques inondation (un Plan de Prévention des Risques Inondation est en cours dont les résultats sont attendus pour 2024).

Nous avons espoir d'avoir quand même très rapidement des indicateurs sur le classement des fossés.

En effet un fossé reclassé "en cours d'eau" rend inconstructible les terrains impactés.

À noter : sans révision du PLU et mise en compatibilité avec le SCOT, toutes les autorisations d'urbanisme seront fragiles juridiquement et pourront donc être attaquées par des tiers.

Concernant l'Établissement Public Foncier qui n'a rien à voir avec la révision du PLU, nous rappelons qu'il s'agit d'un outil pour les communes qui permet de maîtriser le foncier et donc de protéger notre village contre tout développement anarchique, l'EPF se substituant à la commune pour acquérir des biens à la suite d'une négociation avec les propriétaires (une sorte d'avance de trésorerie).

L'EPF a donc mis dans son budget prévisionnel un montant approximatif de la valeur des biens des propriétaires, c'est-à-dire un million d'euros pour faire face à une éventuelle acquisition (Cf. Article 3 « Engagements de l'EPF » de la convention).

La convention pré-opérationnelle signée aurait dû arriver à son terme en octobre 2026. Les élus n'ayant pas le souhait de poursuivre, nous allons y mettre un terme. La commune rachètera donc le bien déjà préempté aux conditions que nous fixera l'EPF. Ce bien, remis en état et loué depuis le 1^{er} septembre 2022, rentrera dans le patrimoine de la commune.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Comme toutes les communes de France, Vénéjan est concernée par la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables, du 10 mars 2023. Cette loi prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Une proposition de zones où pourraient être implantés des panneaux photovoltaïques a fait l'objet d'un processus de concertation auprès des Vénéjanais. Les résultats validés ont été remis à l'Agglomération du Gard Rhodanien fin décembre.



LA BOULANGERIE



Depuis le 26 septembre 2023, David Denizet et Delphine Peltier vous accueillent dans notre nouvelle boulangerie. Ce projet de campagne, lancé dès le début du mandat en 2020, accompagné par l'Architecte Caroline Gougis est terminé. La qualité est au rendez-vous, les services sont là.

Un espace convivial et des espaces verts

Dès à présent, vous pouvez profiter d'un espace détente avec l'aménagement urbain.

Votre boulanger vous propose boissons, viennoiseries, ou encas pour le repas de midi, un service qui sera essentiel en période touristique et pour les randonneurs tout au long de l'année.

C'est aussi un lieu de rencontre, les sanitaires publics à l'arrière du bâtiment permettent de compléter cet espace. L'objectif de conserver au maximum la végétation avec les acacias et les espaces verts existants, permet de maintenir un îlot de fraîcheur pour l'été, d'autres plantations auront lieu durant la saison propice. Des jeux pour enfants seront installés dans un second temps.

Des stationnements et du cheminement doux

Route de la gare, vous disposez de nouvelles places de stationnements et au total ce sont 17 places supplémentaires créées autour de la boulangerie, il reste à installer un parking à vélos.

Les cheminements doux réalisés vous permettent en toute sécurité de rejoindre la route de la gare ou la route de Bagnols, ils prennent en compte l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une synergie

Avec le retour du marché hebdomadaire, le samedi matin, dont les contraintes techniques ont été prises en compte (bornes électriques, sanitaires, point d'eau...), la mutualisation est profitable à tous sur un axe de passage qui offre une meilleure visibilité.

En bonus

Aujourd'hui plusieurs emplois ont été créés pour le bon fonctionnement de ce commerce et tous localement.

Prévention des Risques

INTERVENTION DU SYNDICAT ABCEZE POUR LIMITER LE RISQUE D'INONDATION PAR DÉBORDEMENT DE LA MAYRE DERVÈZE

À la demande de la commune, des tronçons ciblés de la Mayre Dervèze ont été nettoyés afin de limiter les phénomènes d'embâcle en cas de fortes pluies prolongées et d'éviter les risques de débordement. Ces travaux ont été réalisés par le syndicat ABCEZE au début de l'année 2023.



La Mayre, après le passage à niveau de la déchetterie, vers l'aval



Avant Après

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE PAR FEU DE FORÊT

OLD communales

Cet hiver, la commune a poursuivi les travaux de débroussaillage le long des chemins communaux et autour du Patrimoine, pour respecter ses Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Cette campagne concernait :

- Le Ravin de Darbousset
- Le chemin du LUGET, au niveau de la pente à 20% ainsi que le tronçon aval
- Le chemin de Fontfroide en aval des maisons
- Le chemin du Centre aéré, au Sud de la zone urbanisée
- Le chemin du Jeu de Mail
- Le carrefour Chemin du Luget / Traverse du Plateau / Ravin de Darbousset
- Les alentours de la Chapelle (reste à faire); par les agents techniques de la commune.

Bien sûr, la réalisation des OLD, que ce soient celles à charge de la commune de part et d'autre des chemins, ou celles à charge des habitants dans le périmètre de 50 m autour de leur habitation, bouscule la poésie de notre paysage immédiat et rend nos habitats plus visibles. Également, ces travaux peuvent perturber la biodiversité. Mais qu'advient-il si un incendie détruisait tout cela sans discernement et sur une grande surface ?

De toutes façons, il appartient à chacun de réaliser les OLD à 50 m autour de sa maison, même si cela empiète sur les terrains communaux : si chacun reprend la main dans ces zones pour les entretenir, même si elles sont communales, chacun peut les façonner à son goût en respectant la réglementation en vigueur.

RAPPEL : OLD des particuliers

Sont concernés par les OLD : les propriétaires de tous les bâtiments situés à moins de 200 m d'un espace boisé, ainsi que des terrains en Zone Urbaine dans le même périmètre.

Votre maison est-elle vulnérable ? Faites le test !

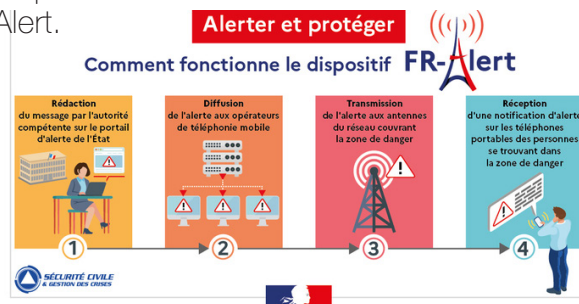
<https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/quiz/questionnaire-tarn-ma-maison-est-elle-vulnérable-en-cas-de-feu-de-forêt/>

Des contrôles pourront être effectués par la DDTM du Gard (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Vous pouvez retrouver toute la réglementation applicable sur le site : <http://gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-forêt>

RÉSILIENCE

L'accent est mis cette année, sur les bons réflexes à adopter en cas d'accident industriel nous impactant. La population sera alertée individuellement par FR-Alert.



En cas de survenance d'un événement, quel qu'il soit, toutes les recommandations pour avant, pendant et après l'événement, sont décrites en détail **dans le document DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) concernant notre commune, **accessible sur le Site Internet de la Mairie de Vénéjan** : https://www.venéjan.fr/images/Municipalok/2021/DICRIM_venéjan2021-compress.pdf

Festivités



Encore une belle programmation de juin à octobre 2023. Nous avons pu retrouver le festival de guitare en Cévennes le 8 juin, l'œnopalade du Comité des fêtes le 11 juin avec l'exposition « Patrimoine de notre ruralité » de Racines, le 16 juin la fête des écoles du Sou des écoles, les Soirées musicales des 21, 25 et 29 juin de Culture, Art et Patrimoine de Vénéjan, les 23 et 24 juin la Bodega de l'Assos, les 13 et 14 juillet du Comité des fêtes, le 23 juillet le Festival des Chapelles, le 29 juillet le Festival Musique du monde, les 4 et 5 août le spectacle de la Guilde de l'histoire, le 9 septembre Vénéjazz du Comité des Fêtes, les 16 et 17 septembre les Journées Européennes du Patrimoine avec le dimanche une visite guidée animée par des saynètes de la Guilde de l'Histoire et l'exposition de Racines, le 8 octobre la Course des sources et la Journée des artistes, sans oublier les Estiv'Dredis tous les mercredis soirs du 31 mai au 23 août.

La municipalité remercie les associations pour assurer ce programme fourni et varié.



Cette année, la Course des Sources du 8 octobre, s'est inscrite dans le cadre d'Octobre Rose.

176 coureurs et marcheurs y ont participé.

3 € des frais d'inscription ont été versés par la commune à la ligue contre le cancer soit 528 €

Nous avons aussi collecté 95 € lors de la journée des artistes et le reste sous forme de dons soit un total de 718 € pour la lutte contre le cancer. Nous remercions tous les participants ainsi que les donateurs.

Gageons que 2024 ne sera pas en reste!
(Voir l'agenda prévisionnel en dernière page...)

École Les Colibris

Pour l'année scolaire 2023-2024, 115 enfants sont inscrits à l'école des Colibris répartis en 5 classes.

Bérénice Quillien : PS

Effectif : 19

Ophélie Rivière : MS et GS

Effectif : 24

Sandrine Jouve : CP et CE2

Effectif : 23

Isabelle Delfort : CE1 et CE2

Effectif : 25

Magali Dagani : CM1 et CM2

Effectif : 24

En raison du départ à la retraite de Christine Clerc, l'école les Colibris accueille une nouvelle enseignante, Ophélie Rivière qui s'occupe des Moyennes et Grandes sections.

Travaux à l'école

Un système centralisé a été mis en place en cas d'incendie et d'intrusion avec des déclencheurs d'alarme dans toutes les salles de classe et la salle polyvalente.

Un système d'appel au portail avec visio permet maintenant aux enseignantes de voir les personnes désirant rentrer dans l'école.

Services périscolaires

Les prix de la cantine et de la garderie restent inchangés par rapport à l'année scolaire précédente.

Tarifs des services	Montant
Repas	3,95 €
Repas non réservé	5,92 €
Garderie du matin	1,70 €
Garderie du soir	2,20 €
Garderie du matin et soir	3,60 €

Prestataires

Le prestataire API qui fournit les repas est toujours très apprécié des enfants. Certains jours, nous avons plus de 100 enfants à la cantine sur 115 que compte l'école.

Le portail famille ARG avec paiement à la réservation a permis de terminer l'année scolaire précédente sans aucune dette.

En raison d'une fréquentation de plus en plus importante, une étude va être réalisée afin de prévoir l'agrandissement du réfectoire pour que les enfants puissent prendre leur repas dans de meilleures conditions.

Personnel communal

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par de nombreuses absences des agents pour raisons médicales (mi-temps thérapeutique, opérations...). La mairie a tout mis en œuvre pour maintenir le service. Nous remercions toutes les personnes qui ont travaillé au sein des classes, de la cantine/garderie, du service technique et administratif pour assurer la continuité du service pour les enfants et leurs familles.

Agenda prévisionnel 2024

18 janvier : Début de l'enquête annuelle du recensement,
un courrier vous sera envoyé, surveillez votre boîte aux lettres.

19 janvier

Cérémonie des Vœux (Salle Méditerranée)

20 janvier et tous les 3èmes samedis du mois

Repair café du R.E.V.E

27 janvier

Conférence par Racines

4 février

Loto du Club Lou Souleu

2 mars

Concours de soupe de Teelgo

16 mars

Saint-Patrick de l'ASSOS

20 avril

Conférence sur Vauban par Racines

26, 27, 28 avril

Concerts lyriques organisés par Culture, Art
et Patrimoine de Vénéjan

5 mai

Rencontre Chorales par TEELGO

8 mai

Vide grenier organisé par Gard Ô Climat (AC2GR)
et le Tennis Club de Vénéjan

18 mai

Théâtre par l'association Le Locomotiv'

Mercredis soirs de juin à août

Estiv'Dredis de M. Houblon

9 juin

Œnopalade du Comité des fêtes
et exposition de Racines

13 juin

Guitare en Cévennes

21 ou 22 juin

Fête des Écoles par le Sou des écoles

en juin

Soirées musicales

24 juin

Balade à Gicon par les Loisirs Culturels

28 et 29 juin

Bodega de l'ASSOS

juillet

Festival des chapelles

27 juillet

Festival Musique du monde

8, 9 & 10 août

Spectacle de la Guilde de l'Histoire

7 septembre

Forum des associations

7 septembre

Vénéjazz par le Comité des fêtes

13, 14, 15 septembre

Concerts lyriques organisés par Culture, Art
et Patrimoine de Vénéjan

21, 22 septembre

Journées du patrimoine

13 octobre

Course des Sources

13 octobre

Journée des artistes



**Le Maire le Conseil Municipal et le personnel communal
vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous proposent de les retrouver pour la cérémonie
des vœux vendredi 19 janvier 2024 à 19 h
à l'Espace Maurice Fost.**